

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 décembre 2022

Convocation du 7 décembre 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 26

Nombre de Conseillers présents : 19

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 15 décembre 2022.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs BEAUDOIN J.P, HEUVELINE, JOUSSAUME, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, CHAPON, BELLARD, CULLERIER, EDIN, JOBERT, GERFAULT, LUCIEN, GUILLEUX, ORIEUX, LE MARREC, MAUXION.

Absents excusés : Mme LEGRAND Nathalie
Mme DESPLATS Raphaëlle donne pouvoir à Mr Thierry LE MARREC
Mme LINARD Nadine donne pouvoir à Mr Michel COURCELLE

Absents : Mme LOISON Katy
Mr CONGNARD André
Mme BEAUDOIN Pauline
Mr TUFFIER Jérôme

Convocation : 07/12/2022
Affichage : 15/12/2022

Secrétaire de séance : Mme Jennifer JOBERT

OBJET : PARTICIPATION COMMUNALE AUX FRAIS DE TRANSPORTS ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Madame le Maire propose de maintenir la participation communale aux frais de transport pour les enfants de Jarzé Villages scolarisés dans les écoles de JARZE, CORNILLE-LES-CAVES et BAUNE à hauteur de 110 € par élève.

Cette participation sera versée directement aux familles selon les listes transmises par la Région qui ne déduit plus cette aide du montant facturé, sous réserve que le règlement ait bien été effectué par les familles.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Certifié conforme,
Le Maire, Elisabeth MARQUET.

